

FORMATION CONTINUE

TITRE PROFESSIONNEL MEDIATEUR SOCIAL ACCES AUX DROITS ET SERVICES (TP MS ADS)

COM15 V3 | date de mise à jour : 16/10/2023

Page 1/2

OBJECTIFS

Acquérir les compétences et les connaissances professionnelles nécessaires pour occuper un emploi qualifié de médiateur social ou de médiatrice sociale.

CONTENUS

Le titre se compose de trois activités type correspondant chacune à un Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) :

Module CCP1 : Participer à une veille sociale et s'inscrire dans les réseaux professionnels d'un territoire (84 heures)

- analyser les caractéristiques d'un territoire d'activité ;
- identifier les acteurs en lien avec son activité et s'insérer dans des réseaux existants ;
- contribuer à la veille sociale sur un territoire d'activité.

Module CCP2 : Assurer un service de médiation sociale (224 heures)

- accueillir les personnes et présenter le cadre de la médiation sociale ;
- identifier avec la personne les différentes composantes d'une situation ;
- contribuer à la résolution de situations conflictuelles par un processus de médiation sociale ;
- rétablir la communication entre une personne et une structure par un processus de médiation sociale ;
- accompagner la personne dans la mise en œuvre de ses démarches auprès d'une structure ;
- faciliter l'accès aux droits et aux services dématérialisés ;
- rendre compte de son activité ;
- analyser sa pratique de médiateur social accès aux droits et services.

Module CCP3 : Faciliter et organiser des activités supports à la médiation sociale (84 heures)

- contribuer à l'élaboration et à la construction d'une activité support à la médiation sociale ;
- contribuer à la mise en œuvre d'une activité support à la médiation sociale ;
- participer à l'évaluation d'une activité support à la médiation sociale.

Module d'accompagnement et de soutien (105 heures)

- remise à niveau informatique ;
- préparation aux examens (écrits professionnels / oral du jury) ;
- suivi individuel, coaching et bilan ;
- techniques de recherche d'emploi.

Passage de la certification (7 heures)

PRÉ-REQUIS

- maîtrise de la communication écrite et orale ;
- compétences bureautiques et numériques (traitement de texte et navigation Internet) ;
- projet validé par un positionnement : tests et entretien.

PUBLIC

Salarié, demandeur d'emploi ou individuel payant.

TARIF – MODALITÉS DE FINANCEMENT

11,69 € l'heure de formation

Coût total de la formation 5 895 €

Le coût global de la formation peut varier suivant le nombre d'heures déterminé à la suite du positionnement.

Formation éligible au CPF

Financement : nous consulter

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 minimum - 14 maximum

DURÉE

10 mois / Durée totale de la formation : 504 h (passage de la certification comprise)

DATES – DÉLAIS D'ACCÈS

Du 11 mars 2024 au 29 octobre 2024

Clôture des inscriptions : 31 janvier 2024

LIEUX DE FORMATION

En présentiel :

- GIP FCIP - 17, bd de la Paix, 51100 Reims
 - IRTS CA - 8 Rue Joliot Curie, 51100 Reims
- A distance depuis un poste informatique.

INTERVENANTS

Formateurs du GIP FCIP et de l'IRTS CA

VALIDATION

Titre professionnel de niveau 4 (BAC)

- livret d'évaluations passées en cours de formation ;
- présentation devant un jury de certification ;
- validation totale ou partielle du titre professionnel
- attestation d'acquis.

FORMATION CONTINUE

TITRE PROFESSIONNEL MEDIATEUR SOCIAL ACCES AUX DROITS ET SERVICES (TP MS ADS)

COM15 V3 | date de mise à jour : 16/10/2023

Page 2/2

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- 70% réalisés en synchrone (présentiel et classes virtuelles) : apports complémentaires, analyse de pratiques, interventions de professionnels ;
- 30 % du temps de formation asynchrone (plateforme e-learning e-greta).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives / Activités de production individuelle ou de groupe / Analyse réflexive / Mises en situation professionnelle.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

En présentiel : salle équipée d'ordinateurs connectés à internet et vidéoprojecteur. A distance : plateforme de e-learning <https://moodle.e-greta.fr> ; poste informatique requis, équipé d'une caméra, casque ou haut-parleurs, micro et connexion internet haut débit pour suivre la classe virtuelle ; les participants peuvent apporter leur ordinateur personnel (connexion Wi-Fi assurée).

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI

Protocole individuel de formation (PIF) ; suivi pédagogique et parcours individualisé ; suivi et évaluations régulières.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences sont évaluées par un jury au vu d'une présentation d'un dossier projet, du dossier professionnel, des résultats des évaluations passées en cours de formation et d'un entretien avec le jury.

POURSUITES DE PARCOURS – INSERTION PROFESSIONNELLE

Insertion professionnelle : La médiation sociale s'exerce dans des contextes d'interventions différents et dans tous les espaces publics où des tensions peuvent apparaître (médiation sociale urbaine, rurale, espace publics ou privés, quartiers, écoles, collèges, lycées, médiation chantier, énergie, à l'hôpital...). Les employeurs sont principalement des associations, des collectivités territoriales, des bailleurs sociaux, des entreprises.

Poursuite d'études : Des équivalences avec d'autres certifications sont possibles comme le Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur, le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, Des formations de niveau supérieur sont également envisageables en fonction des profils des apprenants.

En cas d'échec au diplôme, des blocs de compétences pourront être délivrés en fonction des résultats obtenus. Une session de rattrapage peut être mise en place afin de valider le titre.

ACCOMPAGNEMENT HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation par nos référents handicap selon besoins.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Nouvelle formation, pas d'antériorité.

RÉFÉRENCES

RNCP : 36241

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Disponibles sur internet : <http://gipfcip-reims.fr>